

Commission du droit d'auteur Canada

[TRADUCTION]

[CB-CDA 2024-077]

ORDONNANCE DE LA COMMISSION

Affaire : Tarif 2.D de la SOCAN – Télévision - Société Radio-Canada (SRC) (2019, 2020-2022, 2023-2025)

7 octobre 2024

[1] Le 1er octobre 2024, j'ai tenu une conférence de gestion de l'instance (CGI) avec les parties dans les affaires des *Tarifs de la télévision commerciale* (2015-2027) et des *Tarifs de la télévision de la SRC* (2015-2025), où j'ai réitéré mon intention de tenir une CGI distincte pour le Tarif 2.D de la SOCAN en octobre.

[2] Je suis disponible aux dates et heures suivantes :

- Vendredi 18 octobre 2024, de 14h00 à 15h00
- Mardi 22 octobre 2024, de 10h00 à 11h00 ou de 14h00 à 15h00
- Mercredi 23 octobre 2024, de 14 h à 15 h00

ORDONNANCE

- [3] Je demande aux représentants de la SOCAN et de la SRC de confirmer leur disponibilité aux dates et heures proposées au plus tard le **vendredi 11 octobre 2024**.
- [4] Je demande également à la SOCAN et à la SRC de déposer, au plus tard **3 jours ouvrables** avant la CGI, un projet conjoint de calendrier de l'instance, ainsi qu'une liste des enjeux qu'elles souhaitent ajouter à la CGI.
- [5] Un ordre du jour sera communiqué aux parties avant la CGI.

René Côté Gestionnaire de l'instance